

275500 - Mise en garde contre les railleries visant des versets du saint Coran

La question

Malheureusement, j'ai reçu ce message sur WhatsApp: on a demandé à un tel quelle était les sourates du Coran les plus présentes dans son cœur pendant le Ramadan.. et il a répondu: le plateau bien garni, la fumée et les femmes!!! J'espère qu'on m'explique le statut de ces plaisanteries

La réponse détaillée

Ces propos sont très condamnables puisqu'on y tourne la parole d'Allah Très-haut en dérision. Cette parole étant la plus importante et la plus noble, celui qui s'en moque est un mécréant et il s'expose à cette grave menace que le Très-haut a exprimée en ces termes: « Les hypocrites craignent que l'on fasse descendre sur eux une Sourate leur dévoilant ce qu'il y a dans leurs cœurs. Dis: **«Moquez-vous! Allah fera surgir ce que vous prenez la précaution (de cacher)».** Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement: **«Vraiment, nous ne faisions que bavarder et jouer.»** Dis: **«Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquez?»** » (Coran,9:64-65)

Seuls se livrent à ces railleries des gens stupides qui osent violer les limites tracées par Allah. Ils entendent plaisanter pour se consoler à l'instar de ceux visés par les nobles versets que voilà.

L'imam at-Tabari rapporte dans son Tafsir (14/333) d'après Saad ibn Aslam qu'un hypocrite a dit à Awf ibn Malick au cours de l'expédition de Tabouk:

—**« Que dire nos lecteurs (du Coran) sinon qu'ils sont les plus voraces, les plus grands menteurs et les plus lâches?! »**
—**« Menteur! Tu n'es qu'un hypocrite. Je vais rapporter tes propos au Messager d'Allah... »**
Awf s'en alla pour informer le Messager d'Allah mais il a découvert que le Coran lui avait déjà apporté l'information. Zayd dit qu'Abdoullah ibn Omar a dit: «J'ai vu l'hypocrite accroché aux bribes de la chamelle du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) alors que des

cailloux lui piquaient les pieds et que lui disait: « **Nous ne faisions que bavarder et nous amuser... »** (Coran,9:65). Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ne lui disait que : « **Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquiez? »** (Coran,9:65)

Abou Baker ibn al-Arabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans son Tafsir,2/543): « **Soit ils plaisantaient, soit ils parlaient sérieusement. Quoi qu'il en soit, c'est un acte de mécréance. Car une plaisanterie mécréante reste une mécréance, à l'avis unanime de la Oumma. La vérification débouche sur un savoir sûr. La raillerie rime avec le faux et l'ignorance. »**

Ces magnifiques sourates (4,5 et 44) véhiculent des dispositions législatives et des prêches. Le croyant les aime parce qu'elles sont la parole d'Allah et non à cause de la mention du plateau bien garni ou des femmes. Plus grave encore le fait de lier de tels propos au cas d'un jeûneur qui doit se priver des plaisir tirés de la nourriture et de l'acte sexuel.

Cette anecdote de mauvais goût contient en plus une modification de la parole d'Allah visant à lui donner un sens détestable et interdit. La fumée (citée dans le Coran) est un des signes précurseurs de l'Heure. Il ne s'agit pas du tabac fumé par cette personne et ses pareils. Ce n'est pas ce que souhaite ce plaisantin pervers.

Le Très-haut a dit: « Eh bien, attends le jour où le ciel apportera une fumée visible qui couvrira les gens. Ce sera un châtiment douloureux.

«Seigneur, éloigne de nous le châtiment. Car, [à présent] nous croyons».

D'où leur vient cette prise de conscience⁽³⁾ alors qu'un Messager explicite leur est déjà venu, » (Coran,44:10-13).

Celui qui a reçu le message en question devait le désapprouver et conseiller l'envoyeur de ne plus le diffuser parce qu'on y exprime l'infidélité envers Allah et on s'y moque de Sa parole. Il faut se méfier des conséquences de nos propos. Car une seule parole peut envoyer son auteur en enfer où il parcourra l'espace qui sépare le levant du couchant.

Al-Boukhari (6478) et Mouslim (2988) ont rapporté d'après Abou Hourayrah qu'il a entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: « **Certes, le fidèle peut prononcer un discours qu'il juge insignifiant mais qui s'avère si agréable à Allah qu'Il lui en octroiera des grandes. Il peut aussi prononcer un discours peu important selon lui mais tellement désagréable à Allah qu'il provoquera sa chute en enfer.** »

Al-Bokhari (6477) et Mouslim (2988) ont rapporté d'après Abou Hourayrah qu'il a entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: « **Il arrive au fidèle de prononcer un discours sans en vérifier le contenu et que cela le fait glisser vers l'enfer où il parcourra un espace tel celui qui sépare le levant du couchant.** »

At-Tirmidhi (2319) et Ibn Madjah (3969) ont rapporté d'après Bilal ibn al-Harith al-Mouzani, un compagnon du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) qui a entendu ce dernier dire: « **Certes, l'un d'entre vous peut prononcer un discours agréable à Allah dont il ne soupçonne pas l'importance et qu'Allah lui marque Sa satisfaction jusqu'au jour il Le rencontrera. L'un d'entre peut encore prononcer un discours désagréable à Allah dont il ne réalise pas la gravité mais à cause duquel Allah marquera Son insatisfaction de lui jusqu'au jour où il Le rencontrera.** » Hadith jugé authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi. Nous demandons à Allah le salut et la paix intérieure et extérieure.

Que l'on sache que plaisanter avec la mécréance conduit à la mécréance conformément aux propos déjà cité d'Abou Baker ibn al-Arabi, même si le plaisantin n'entendait pas lui donner ce sens.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Il y a là trois niveaux. Le premier consiste à ce que le locuteur entend sérieusement proférer des injures à l'instar des ennemis de l'islam qui le dénigrent. Le deuxième consiste à parler sans l'intention d'insulter. C'est le cas de celui qui emploie plaisamment des termes injurieux. Celui-là est un mécréant comme le premier car son acte revient à se moquer et à tourner quelque chose (d'important) en dérision. Le troisième niveau consiste dans les lapsus injurieux. C'est le cas de celui qui n'a pas voulu dire la chose ni lui donner son sens injurieux. On ne tient pas rigueur à l'auteur de tels propos. C'est lui qui est visé dans la parole du Très-haut: « **Ce n'est pas pour les expressions**

gratuites dans vos serments qu'Allah vous saisit: Il vous saisit pour ce que vos cœurs ont acquis. » (Coran,2:225). C'est comme les expressions prononcées dans les discours par mégarde telles: non, au nom d'Allah, si, au nom d'Allah.. on entend par là dire qu'on a pas voulu dire ceci ou cela. De tels serments ne sont pas pris au sérieux. Tout ce qui est dit inconsciemment ne compte pas. » Extrait des Fatwa nouroune alla ad-darb.

Allah le sait mieux.